



BULLETIN

Conférence canadienne des arts ~ Canadian Conference of the Arts

HDEMAIN SERA UN AUTRE JOUR POUR LES ARTS ET LA CULTURE AU CANADA

Ottawa, le 7 mars, 2005 - Le ministre des Finances Ralph Goodale a présenté son second budget fédéral à la Chambre des communes – son premier au nom du gouvernement libéral minoritaire de Paul Martin. Plusieurs personnes du domaine des arts et de la culture de tout le Canada étaient sur des charbons ardents dans l'attente de ce que ce budget leur réservait. Pendant des semaines, les médias canadiens fourmillaient de rumeurs selon lesquelles ce serait un budget « avec de tout pour tous », bien que le secteur des arts, de la culture et du patrimoine ait déjà entendu la chanson auparavant et n'ait que rarement été invité à entrer dans la danse.

L'inquiétude principale de la Conférence canadienne des arts (CCA) et de ses membres portait sur la prolongation à long terme du programme essentiel de subventions *Un avenir en art*, qui s'est amorcé en 2001 avec un budget de 560 millions de dollars sur trois ans et que la ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, a prolongé en décembre dernier en tant qu'initiative d'un an avec un budget de 192 millions de dollars.

La CCA s'est réjouie de constater que *Le budget de 2005 : Respecter ses engagements* comprend de fait une prolongation substantielle de l'enveloppe des subventions d'*Un avenir en art*. Voici l'énoncé de la page 99 du document :

« Le budget de 2005 accorde des fonds de 172 millions de dollars par année pendant quatre autres années, soit 688 millions en tout. Ceci porte le total du nouveau financement pour l'initiative *Un avenir en art* à 860 millions sur cinq ans. Ces fonds répartis sur plusieurs années permettront d'assurer la stabilité au sein de la collectivité des arts et de la culture, celle-ci pouvant ainsi compter sur un financement prévisible dans les années à venir. »

La CCA apprécie cet important engagement à investir et applaudit le ministre Goodale d'avoir suivi les conseils de ses collègues du Comité permanent des finances qui, dans leur rapport de la mi-décembre, ont formulé la recommandation unanime de prolonger le programme *Un avenir en art*. Il semble cependant que le message envoyé par le secteur au Comité des finances et au ministre des Finances a perdu une partie de sa substance en route et que le financement accru du secteur ne s'est pas retrouvé inscrit de façon importante dans le budget. La CCA s'inquiète du fait que le budget du programme *Un avenir en art* sera réduit de 20 millions par année à partir de 2006-2007. Quels seront les programmes touchés? Le budget prévisionnel l'indiquera, mais il faudra attendre des semaines. En résumé, le renouvellement d'*Un avenir en art* constitue bien sûr un financement pluriannuel indispensable, mais le niveau annoncé ne répondra pas de façon appropriée aux besoins financiers croissants.

« Nous sommes reconnaissants de la prolongation d'*Un avenir en art* » a déclaré Jean Malavoy, directeur général de la CCA. **« Nous félicitons la ministre Frulla et ses collègues pour ce pas important et nous nous attendons à ce que cette prolongation de cinq ans constitue la base sur laquelle s'érigera un financement accru de la culture. »**

Globalement, les arts, la culture et le patrimoine ont encore une longue route à faire pour devenir une priorité dans le cœur et l'esprit du présent gouvernement, le discours du budget du ministre Goodale ne mentionnant qu'une fois le secteur dans l'énoncé suivant : *« Elles (les villes et les collectivités) sont des générateurs de croissance, de création d'emplois et d'innovations et des foyers pour les arts, la culture et l'apprentissage. »*

Pour en savoir plus:
Kevin Dejardins
Directeur des
communications
804 - 130, rue Albert
Ottawa (ON) K1P 5G4
(613) 238 3561 x11
tlc.: (613) 238 4849
info@ccarts.ca
www.ccarts.ca

09/05

SVP affichez et(ou) faites
circuler. Si vous
reproduisez en tout ou en
partie le contenu des
bulletins de la CCA, SVP
précisez la source.



Financement de la Société Radio-Canada

La Société Radio-Canada était aussi à la recherche d'un financement à long terme et durable, et la rumeur médiatique voulait qu'elle obtienne un rajustement à la hausse de son financement pour l'aider à accentuer sa stratégie de programmation régionale. Ce que la SRC semble plutôt avoir reçu, c'est le même « plafond » de financement de 60 millions de dollars qui existait dans les derniers budgets. Cela ne constitue pas une augmentation réelle du financement de base de la SRC mais maintient plutôt son financement au niveau actuel pour une année, ce qui la laisse incapable de prendre des décisions à long terme en matière de programmation.

Qu'y a-t-il d'autre dans le budget pour les arts, la culture et le patrimoine?

- 5 millions de dollars par année au Programme du multiculturalisme.
- 10 millions de dollars par année à l'initiative *Le Canada en fête* pour le soutien d'« *activités communautaires* ».
- 46 millions de dollars sur cinq ans à l'agence Parcs Canada pour des « *initiatives de restauration et de préservation du patrimoine bâti du Canada* » et « *de concert avec ses partenaires, (poursuivre) ses travaux en vue d'établir un registre national de sites historiques (et) énoncer des normes en matière de conservation* ».

Que manque-t-il?

- Pas de mesure visant à suivre la recommandation du Comité permanent des finances que le gouvernement fédéral hausse à 30 % le crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne.
- Aucune mention précise concernant le financement de programmes importants, bien qu'instables, qui sont des éléments essentiels du soutien fédéral aux arts et à la culture, dont, entre autres, le Fonds Canadien de télévision et le Programme d'aide aux musées.
- Aucune mention de modifications substantielles à l'AE et à l'impôt sur le revenu qui auraient des conséquences favorables pour les artistes et créateurs professionnels canadiens.

Qu'est-ce qui reste imprécis?

- Le programme des « Villes et collectivités » et son incidence éventuelle sur les arts, la culture et le patrimoine à l'échelle locale et régionale restent vagues, au mieux. Le gouvernement a annoncé un plan de 5 milliards de dollars sur cinq ans pour le partage de la taxe sur l'essence avec les villes et collectivités; les citoyens devront-ils œuvrer sur le plan local pour s'assurer que des initiatives culturelles soient aussi soutenues?
- 375 millions de dollars sont accordés sur cinq ans à trois conseils fédéraux de subventions de recherche et le secteur pourrait éventuellement y avoir accès.
- La hausse de 800 millions de dollars du financement des agences de développement économique régional de l'Atlantique, de l'Ouest, du Québec et du Nord de l'Ontario permettra-t-elle d'investir de l'argent dans des initiatives culturelles?

Des compléments d'information dans les jours et les semaines qui viennent...

La ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, devant faire des appels téléphoniques aux médias et aux chefs de file du secteur culturel d'ici demain, la CCA espère avoir une idée plus claire des intentions du ministre d'ici la fin de la semaine. Nous attendrons aussi avec impatience la sortie du Budget principal des dépenses qui suivra afin de savoir de quelle manière les nombreux programmes spécifiques relevant de la rubrique *Un avenir* en art seront touchés.



La CCA continuera à scruter le budget et à suivre les déclarations publiques relatives à son contenu et nos constatations seront diffusées dans nos bulletins s'il y a lieu. Comme à l'habitude, la CCA produira une analyse substantielle et détaillée des conséquences du budget fédéral pour le secteur canadien des arts de la culture et du patrimoine, qui sera proposée dans les deux langues officielles d'ici deux mois environ.

RÉACTION DU MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN AU BUDGET FÉDÉRAL

Ottawa, le 7 mars 2005 (Bulletin 10/05) – Les représentants du ministère du Patrimoine canadien, de concert avec la ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, ont apporté des éclaircissements aux chiffres publiés dans le budget relativement à la prolongation de cinq ans du programme de subventions Un avenir en art (consulter le bulletin 09/05 ci-dessus)

« Le gouvernement a confirmé et stabilisé le financement des programmes relatifs aux arts et à la culture dans le cadre de l'initiative « Un avenir en art » en investissant 860 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, c'est-à-dire de 2005-2006 à 2009-2010 », a déclaré Cynthia White-Thornley, directrice générale de la Direction générale des Politiques des arts dans un courriel expédié à la CCA ce matin. « Cela équivaut à 173 millions de dollars par année d'argent neuf. L'annonce prébudgétaire faite en 2004 de 192 millions de dollars pour l'exercice financier de 2005-2006 comprenait un montant de 20 millions de dollars en réaffectation interne, pratique qui se poursuivra au cours des cinq prochaines années. »

La CCA apprécie l'explication du ministère et réaffirme son intention d'examiner le Budget principal des dépenses dès sa publication afin de cerner la façon dont le budget ministériel sera réparti, sur une base annuelle, afin de réaffecter ces fonds.